ACSALF Association Canadienne des Sociologues et Anthropologues de Langue Française

APPEL À CONTRIBUTIONS

COLLOQUE

(IN)DISCIPLINES

savoirs • récurrences • émergences

1er au 3 novembre 2017

Université Laval (Québec, Canada)

Date limite de soumission des propositions : **15 mars 2017**

Plénières confirmées :

Marc Abélès (EHESS)
Michel Agier (EHESS)
Sonia Dayan-Herzbrun (U. Paris-Diderot)
Ann Laura Stoler (New School Social Research)
Marie-Blanche Tahon (U. Ottawa)

L'Association canadienne des sociologues et des anthropologues de langue française (ACSALF) organise son colloque général sur le thème des (in)disciplines. L'invitation s'adresse aux anthropologues et sociologues, ainsi qu'à ceux et celles qui partagent leurs perspectives d'enquête et d'analyse. Notre ambition est d'offrir une compréhension plus affinée des phénomènes qui transforment et façonnent les mondes contemporains, tout en explorant de nouvelles avenues en termes de conceptualisation et d'analyse.

« (In)disciplines : savoirs – récurrences – émergences » propose d'ouvrir un espace de discussions autour des thèmes de la discipline et de l'indiscipline en invitant notamment les participants à réfléchir à leurs multiples articulations. Nous sollicitons des perspectives disciplinaires, interdisciplinaires et indisciplinaires qui s'attardent à la fois sur les conditions de production des savoirs et disciplines académiques et à l'ensemble de leurs diverses manifestations sociales passées, présentes et anticipées.

Modalités de soumission des propositions

Communications individuelles

Soumettre un résumé de 250 mots et de trois à cinq mots-clés. Le résumé doit être accompagné du nom de l'auteur, son affiliation (institution et département), son adresse courriel et ses coordonnées postales.

Ateliers

L'organisateur de l'atelier doit soumettre un résumé de 350 mots, trois à 5 mots-clés. Les résumés (250 mots) des communications de chacun des participants pourront être soumis au même moment ou à la suite de l'acceptation de l'atelier. Veuillez noter que les ateliers se composent de quatre ou cinq communications, en plus d'un président rapporteur, le cas échéant. Le résumé doit être accompagné du nom de l'organisateur et de ceux des participants (si connus), de leurs affiliations (institution et département), de leurs adresses courriel et leurs coordonnées postales. L'organisateur de l'atelier est responsable du recrutement des participants.

Les propositions doivent être envoyées avant le 15 mars à l'adresse suivante : acsalfcolloque2017@gmail.com

L'inscription au colloque doit se faire au même moment à l'adresse suivante : http://www.acsalf.ca/colloque-2017/inscription-colloque-2017/

L'ACSALF pourra offrir, sur concours, une **allocation de déplacement** pour les chercheurs, postdoctorants et doctorants qui sont résidents permanents des pays du Sud (dans la limite des fonds disponibles). Ceux et celles qui sont intéressés à poser leurs candidatures pour un financement doivent également nous transmettre leur curriculum vitae en plus de leur proposition de communications. Nous vous invitions à nous faire parvenir les documents **le plus tôt possible** à l'attention de Monsieur Antoine Trussart : acsalf@ucs.inrs.ca.

Comité organisateur

Leïla Benhadjoudja (Université d'Ottawa), Lucio Castracani (Université de Montréal), Marie-Claude Haince (Université de Montréal), Dominique Morin (Université Laval), Sylvie Poirier (Université Laval), Phillip Rousseau (Université de Montréal) et André Tremblay (Université d'Ottawa)

Comité scientifique

Marc Abélès (EHESS), Michel Agier (EHESS), Leïla Benhadjoudja (Université d'Ottawa), Geneviève Brisson (UQAR), Paul Brochu (Université St-Boniface), Sonia Dayan-Herzbrun (Université Paris-Diderot), Lynda Dematteo (EHESS), Vincent Duclos (McGill University), Aude-Claire Fourot (Simon Fraser University), Marie-Claude Haince (Université de Montréal), Chowra Makaremi (IRIS-CNRS/EHESS), Daniela Moisa (Université de Sudbury), Dominique Morin (Université Laval), Sylvie Poirier (Université Laval), Phillip Rousseau (Université de Montréal), Alicia Sliwinsky (Wilfrid Laurier University), Ann Laura Stoler (New School for Social Research), Enkelejda Sula (Université de Sherbrooke), Marie-Blanche Tahon (Université d'Ottawa) et André Tremblay (Université d'Ottawa)

(in)disciplines

savoirs • récurrences • émergences

Pourquoi les (in)disciplines ?

À la frontière de la discipline et de l'indiscipline

Donner forme à la discipline renvoie habituellement à des tentatives de normalisation des comportements des groupes et des individus afin d'assurer une certaine prévisibilité. À l'image d'un contrat, les lois, les règles et les obligations sont définies de façon à dessiner et consolider les frontières (politiques, juridiques, culturelles, etc.), des dispositifs, des lignes de conduite, etc. Dans le sens commun, la discipline peut ainsi bénéficier d'un présupposé positif ; elle suggère implicitement l'idée d'un ordre nécessaire qui assurerait un bon « fonctionnement » des choses, voire même le succès de celui-ci. À ce titre, certains espaces pourraient être vus comme exemplaires par la forte discipline qu'on y exerce (le corps militaire, les sportifs professionnels, les prisons, l'université).

D'autres lieux seraient sous l'emprise de l'indiscipline, marqués par la présence d'une foule insoumise, d'une violence latente ou apparente, de problèmes de santé mentaux ou même de la simple turbulence d'enfants excités. Ainsi, l'indiscipline laisse envisager un univers indocile, insoumis aux règles, des comportements non conformes et l'absence de contrôle de soi. Elle ne serait pas seulement l'inverse de la discipline, mais surtout l'invitation à combler un manque ; la contrepartie temporaire d'un ordre à rétablir (ou même réinventer). De nombreux mouvements portant des luttes sociales et politiques feraient ainsi preuve d'indiscipline du point de vue des dispositifs de l'État et des systèmes dominants : les luttes féministes, écologistes, les groupes antiguerres, les luttes ouvrières et syndicales, etc. Un tel manque générerait justement les procédures disciplinaires nécessaires : des punitions, des mesures de contrôles et de surveillance, etc.

Nous connaissons la configuration disciplinaire mise de l'avant par la généalogie foucaldienne (1975), faisant de l'enfermement un mode de gestion central d'une modernité que plusieurs s'acharnaient à dessiner sous les traits d'une force émancipatrice téléologique. Pour Foucault, une telle rationalité s'étendait des disciplines académiques, à l'école, à l'usine, la clinique, etc. En d'autres termes, il s'agissait d'illustrer l'important bagage de contraintes disciplinaires que nécessitait la mise en œuvre d'une certaine conception de la liberté. S'il ne fait aucun doute que l'héritage de la modernité occidentale est en profonde mutation aujourd'hui (mondialisation, décolonisation et changements climatiques aidant), la question des rôles, des déploiements et agencements spécifiques de la discipline et de l'indiscipline dans le tissu social n'en devient que d'autant plus nécessaire.

On peut certainement questionner la prégnance de la discipline et de l'indiscipline qui caractériserait l'époque actuelle. Il serait tout aussi plausible de suggérer que la contemporanéité est marquée au sceau d'une normalisation à tout crin, que de faire remarquer l'effritement et la réinvention constante des normes au gré des transformations sociales et culturelles. De plus, la rébellion et le conformisme s'entremêlent aujourd'hui à un point tel que les découpages simplistes sont sérieusement brouillés. Une bonne part d'indiscipline n'encourage-t-elle pas la consolidation des ordres établis : la vulgarité de Trump, le traitement scandaleux des prisonniers d'Abou Ghraib par l'armée américaine, la créativité et l'innovation qui sortent, nous dit-on, constamment des sentiers battus, mais mèneraient néanmoins tous à la technopole de Silicone Valley, etc. ? Une part tout aussi importante de discipline n'est-elle pas essentielle à la mise en place des insurrections sociales par les indisciplinés : des printemps arabe ou érable, à Idle No More, à Rhodes Must

Fall, etc. ?

Difficile en effet de penser la discipline sans indiscipline et vice versa ; la première n'étant pas plus garante du statu quo que la deuxième nécessairement susceptible de mener à un quelconque renouvellement. L'ambiguïté même de la situation impose ainsi une ligne directrice qui se charge de la confronter : les *(in)disciplines*. Au-delà des délimitations normatives simplistes qui séparent discipline et indiscipline comme le bon grain de l'ivraie, qu'en est-il réellement des pratiques sur le plan individuel ou collectif ? Qu'en est-il du non-conformisme aux « bonnes » manières ? Comment découpe-t-on la discipline et l'indiscipline et quels rôles leur sont attribués dans divers contextes ? Comment s'imbriquent-elles ? Comment saisir les manifestations contemporaines et passées de la discipline et de l'indiscipline et que nous apprennent-elles sur le fonctionnement de nos sociétés ? Quelles traces sont léguées, mobilisées, mises de côté et suivies par les diverses incarnations (in)disciplinaires ? Quelles sont les (in)disciplines récurrentes ou émergentes ?

Cibler l'(in)discipline, c'est tenter de faire converger les regards vers certaines zones liminales délicates où interagissent : l'obéissance, la désobéissance et le désengagement ; la raison, la déraison et l'irraison ; la moralité, l'immoralité et l'amoralité ; la prudence, l'imprudence et l'indifférence, etc. Il ne s'agira donc pas ici de saisir une quelconque essence des (in)disciplines, mais de questionner leur prégnance, leurs effets et la manière dont disciplines et indisciplines, sont situées, s'entremêlent, se renforcent ou s'affaiblissent mutuellement, se définissent et s'imposent.

Interroger les (in)disciplines suppose également de prendre acte de nos propres penchants disciplinaires. Les disciplines académiques sont à la fois des manières d'organiser le monde et les connaissances sur celui-ci : elles travaillent, ordonnent, découpent et standardisent en fonction des besoins établis. Des champs disciplinaires se construisent et se distinguent ainsi à travers la consolidation et la transmission subséquente d'objets, de corpus, de théories, de concepts et de méthodes. Ce lien intime et historiquement constitué entre la discipline dans un sens plus large et la connaissance est un nœud crucial à explorer. Après tout, il n'y a de dressage possible qu'à partir de l'établissement d'un certain canon à transmettre et les indisciplinés d'autant mieux identifiables. En ce sens, l'ensemble des milieux de production des savoirs sont des points de départ privilégiés afin d'observer minutieusement les dynamiques changeantes entre discipline et indiscipline aujourd'hui.

Dans le cadre de l'ACSALF, traquer les (in)disciplines passées, contemporaines et futures nous invite inévitablement à prendre d'abord en considération leurs déploiements au sein même de l'anthropologie et de la sociologie.

Savoirs, récurrences et émergences

Sur la piste des formes récurrentes et émergentes des (in)disciplines

Dans une telle optique, *savoirs*, *récurrences* et *émergences* désignent ici trois points de focalisation ou ouvertures à partir desquelles nous souhaitons interroger et appréhender les (in)disciplines. Si les trois éléments sont intimement imbriqués, ils offrent néanmoins trois perspectives distinctes sur des processus similaires et permettent ainsi de mettre en lumière les multiples dimensions de ceux-ci :

1) *Savoirs.* Notre premier point focal consiste d'abord à se tourner vers nos propres (in)disciplines récurrentes et émergentes au sein même des deux disciplines phares de l'ACSALF. Il s'agit donc de :

    - Procéder à un état des lieux en abordant de front les conditions de production contemporaines des savoirs de l'anthropologie et de la sociologie. Nées précisément dans un contexte de modernisations et colonisations occidentales, il importe de s'attarder au contexte actuel, ainsi qu'au décentrement

décolonial du savoir en cours ;

- Interroger l'influence de ces deux disciplines à l'extérieur de l'académie (leurs usages multiples), mais également l'influence des divers foyers de connaissance non académiques sur celles-ci ;
- Offrir une réflexion soutenue concernant la récurrence et l'émergence des objets, des épistémologies, des collaborations et les configurations actuelles de notre rapport au savoir ;
- Réfléchir plus largement sur les modes de production et de légitimation des savoirs au-delà des milieux académiques dans un contexte où les institutions et la recherche sont incessamment confrontées à de nombreuses pressions externes : mondialisation, numérisation, logique de marché, nouveaux modes de gouvernance, changements climatiques, etc.

2) *Récurrences*. Notre deuxième point focal sollicite des interventions axées sur les formes et les mise-en-formes d'(in)disciplines passées et établies au-delà du cadre académique. Il s'agit ici de cibler les efforts conceptuels et pratiques qui leur assurent une certaine cohérence et durée dans le temps, afin de suivre de près tant l'élaboration que la performance des formes d'(in)disciplines spécifiques aux contextes choisis. Nous sommes particulièrement intéressés aux agencements des éléments qui assurent leurs mises en opération :

   - Les champs ciblés (économiques, religieux, politiques, culturels, etc.) ;
   - Les ressources mobilisées (physiques, économiques, conceptuelles, affectives, etc.) ;
   - Les modalités d'entraînements et de sanctions : la punition, la récompense, la surveillance, la sanction, l'identification, l'examen, la prise de parole, l'expression de soi, accentuation du groupe ou de l'individu, la mimesis, la (non) conformité, etc.) ;
   - L'identification des menaces et les manières choisies pour remédier à celles-ci (l'élimination, l'attrition, les perversions organisationnelles, etc.) ;
   - L'articulation et la mise en œuvre de l'ensemble de ces éléments.

3) *Émergences*. Notre troisième point focal porte l'attention à ce qui reste, le traitement qu'on réserve et ce qui tend à émerger des (in)disciplines contemporaines. Suivre les traces assure ainsi que l'on tienne pleinement compte du poids de l'histoire, mais aussi des lignes de fuites possibles. Il s'agit ici moins de s'attarder sur l'analyse de la persistance des formes établies et davantage à l'épuisement de certaines formes, aux traces léguées, aux tentatives de réaménagement et à ce qu'on pourrait en faire. Ainsi, nous en appelons à des réflexions :

   - Consacrées aux manières de reconnaître, d'archiver, mais aussi de surpasser certains héritages : comment composer avec de tels legs ? Comment s'en défaire sans les nier ? Comment reproduire ou ne pas reproduire certaines formes d'(in)disciplines ? Comment se (re)déploie la mémoire et l'oubli suite à l'épuisement de certaines formes (in)disciplinaires ? ;
   - Portées sur les modes contemporains d'anticipation, de prospection et de spéculation : c'est-à-dire les effets, les marques, les ruines ou les empreintes en tant que signes annonciateurs nous permettant d'appréhender les formes (in)disciplinaires à venir (atopies, utopies et dystopies).

Projections

Suggestions (in)disciplinaires

Partielle et non exhaustive, la liste de suggestions thématiques suivante pourra guider davantage ceux qui souhaitent soumettre au colloque international *(in)disciplines* des propositions de sessions et de présentations individuelles.

Dans un premier temps, l'ACSALF cherche donc à provoquer une réflexion générale sur le contexte actuel dans lequel baignent les (in)disciplines de l'anthropologie et de la sociologie question de cerner les défis et les enjeux clés qui les guettent :

a) Les transformations récentes sur les plans théoriques, conceptuels, méthodologiques et pratiques : comment persistent, se forgent, se réinventent et s'intègrent les divers épistémologies, concepts et méthodes au sein des corpus établis ;
b) Les usages des concepts et méthodes de recherche de la sociologie et de l'anthropologie par d'autres disciplines et même au-delà des milieux universitaires (publicitaires, militaires, militants, journalistiques, politiques) : comment la production du savoir à l'extérieur du cadre académique influence-t-elle celle à l'intérieur et comment se tissent les multiples collaborations (ex. recherche-action, universités populaires, etc.) ;
c) La question de l'interdisciplinarité, de la multidisciplinarité, de la transdisciplinarité et de l'(in)disciplinarité et les alliances qui en découlent : comment se font sentir leurs impacts à la fois conceptuels et méthodologiques ? Une telle lignée offre également l'opportunité de réfléchir à ce qui se trouve ou se trouverait au-delà des découpages disciplinaires : des styles ou manières de penser, des traditions théoriques, des corpus thématiques, l'intersectionnalité, etc. ? ;
d) Les conflits, les tensions et rapports de pouvoir qui se dessinent à travers les différentes conceptualisations ou philosophies des deux disciplines, de leurs rôles, sans négliger le rôle que l'indiscipline a joué dans le développement de l'anthropologie et la sociologie : par quels procédés se valident et s'invalident certains savoirs ? Comment se jouent les rapports de pouvoir dans les disciplines (à travers différentes écoles de pensées, mais aussi entre le Nord et le Sud, etc.) ? ;
e) L'université, l'école, la pédagogie aujourd'hui. Nous encourageons les réflexions plus générales sur le milieu académique et sa gestion actuelle, les conditions de production du savoir ou même l'université à l'aune du néolibéralisme (culte de performance, compétition, bureaucratie, omniprésence des ressources humaines, dette étudiante, etc.).

L'ACSALF sollicite également des perspectives sur les (in)disciplines récurrentes et émergentes au-delà du contexte académique et de la production de savoirs. Nous encourageons donc les interventions qui permettent d'interroger les pratiques de mise-en-formes de la discipline et de l'indiscipline telles qu'elles se déploient à travers l'ensemble des dimensions et pratiques qui les délimitent, définissent et mettent en place. Nous invitons les participants à suivre et interroger les formes et les traces des (in)disciplines, tant sur les plans individuel, social ou culturel :

f) La dimension spatio-temporelle des (in)disciplines : la gestion et l'ingérence, l'organisation et le dérèglement du temps et de l'espace à travers les institutions, les infrastructures, le développement urbain ou rural, les camps, etc. ;
g) La codification et décodage (piratage), la régulation et la dérégulation des régimes, des ensembles, des ordres, des standards ou des systèmes de règles, des tactiques et des normes (politiques, religieuses, juridiques, économiques), en explorant notamment leurs modes d'inclusion et d'exclusion propres (ex. la sécurisation, la majorité vs la minorité, etc.) ;
h) La consolidation des collectifs : les mouvements sociaux (tant de droite que de gauche), les communautés, les groupes, les congrégations religieuses, la communitas, le commun, les multitudes, l'activisme et le militantisme, la nation, la foule, etc. ;
i) Les manières de porter et représenter les traumas, les marques et l'empreinte (corporelles, physiques, affectives et écologiques) ; tout comme les aléas de la mémoire : l'archivage, les commémorations, les ruines, les témoignages et la documentation ;
j) L'usage et le rôle des (multi)médias : les représentations, les images, les informations et le recours aux valeurs et aux affects (ex. campagnes politiques et publicitaires), mais aussi la transmission des (in)disciplines à

grande échelle ;

k) Les dynamiques de subjectivation et d'objectivation, l'autodiscipline, la mimesis et l'émulation (consumérisme, apprenti, disciple, etc.) et les éthos appropriés (ressentiment, la piété, l'ascétisme, le civisme, etc.) ;

l) Le rapport au non-humain sous l'angle de l'(in)discipline : les relations humains/non-humains et les apprivoisements mutuels qui en découlent (ex. la domestication, le zoo, le parc national, les plantations, les pesticides et les OGM, etc.) ;

m) La dimension esthétique : la répétition, le renforcement et la consolidation des styles, des gestes, des manières, des modes, etc.

Date limite de soumission des propositions : **15 mars 2017**